

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26 Avril 2024

| Nombre de membres |          |                           |
|-------------------|----------|---------------------------|
| Afférents         | Présents | Qui ont pris part au vote |
| 11                | 8        | 10                        |

| Vote           |
|----------------|
| A l'unanimité  |
| Pour : 10      |
| Contre : 0     |
| Abstention : 0 |

L'an 2024, le 26 Avril à 19:00, le Conseil Municipal de la Commune d'ARGENVIÈRES s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame MENARD Francine, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 19/04/2024. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 19/04/2024.

**Présents :** Mme MENARD Francine, Maire, Mme TRINQUET Simone, M. CHANDAT David, M. MOULINNEUF Michel, M. BREDART Jean-Luc, Mme BROC Caroline, M. FOURMENTRAUX Yves, M. DE SEGUINS-PAZZIS Nicolas

**Excusé(s) séance :** Excusé(s) ayant donné procuration : M. COGNOT Gérard à M. CHANDAT David, Mme VANDENBUSSCHE Julie à M. MOULINNEUF Michel

**Absent(s) :**  
Absent(s) : M. CHAMPROUX Martial

**A été nommé(e) secrétaire :** Mme TRINQUET Simone

### 2024\_25 – Fête Nationale : tarifs des tickets

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de fixer les tarifs suivants pour la vente de tickets repas pour la Fête Nationale :

- **Enfants de moins de 12 ans : Gratuit**
- **Adultes et enfants de plus de 12 ans résidant sur la commune d'Argenvières : 10 euros**
- **Adultes et enfants de plus de 12 ans ne résidant pas sur la commune d'Argenvières : 17 euros**

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.  
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :  
En mairie, le 29 Avril 2024  
La Maire  
Francine MENARD



Le/La Secrétaire de séance  
Mme TRINQUET Simone



Publicité des actes de la commune par publication papier le : 30/04/2024

Transmis au contrôle de légalité le : 30/04/2024